

Flers aggro. Propriétaires, c'est l'heure de rénover !

Modifié le 20/10/2017 à 10:02 | Publié le 20/10/2017 à 10:01

🔊 Écouter



Lire le journal numérique

Une opération visant à améliorer l'habitat a été étendue aux nouvelles communes de Flers aggro.

Trois questions à...

Philippe Vernier, vice-président de Flers Agglo chargé de la politique de l'habitat et de l'urbanisme opérationnel.

- **Ce mardi, une convention d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été signée. Concrètement, ça signifie quoi ?**

L'opération est officiellement lancée, ça permet d'ouvrir les dossiers de gens qui veulent faire des travaux et qui pourront bénéficier d'aides. Il y avait déjà une OPAH sur les 25 communes de Flers aggro : cette aide vient en complément pour les 17 communes entrantes dans l'agglomération.

- **Qui cette aide va-t-elle concerner ?**

Les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants. L'objectif est d'améliorer le confort de logements, d'inciter les propriétaires à maîtriser l'énergie en faisant des travaux pour l'isolation à lutter contre l'habitat indigne, à redynamiser les centres bourgs qui se retrouvent avec des maisons inoccupées depuis des années... Ça permet, notamment, de maintenir des gens chez eux. Un exemple : le fait de remplacer une baignoire par une douche à l'italienne, qui est plus pratique pour les personnes âgées.

- **Vers qui faut-il se tourner pour obtenir ces aides ?**

Il faut contacter Flers aggro. Un opérateur, retenu sur appel d'offres, gère tous ces dossiers. L'opération est lancée depuis le 1er septembre. L'opération va se dérouler jusqu'en 2020.